

**LES GOUVERNANCES TERRITORIALES  
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
ÉCHELLES DE PLANIFICATION, DÉCENTRALISATION  
DE LA PRODUCTION ET CONFLITS D'AMÉNAGEMENT  
DANS L'ARC JURASSIEN**

**Patrick DURRER<sup>1</sup> – [patrick.durrer@terrafoncier.ch](mailto:patrick.durrer@terrafoncier.ch)**

Directeur de thèse : Prof. Pierre-Alain Rumley  
Institut de géographie, Université de Neuchâtel  
Thèse soutenue le 8 février 2018

La récente décision du Conseil fédéral de sortie du nucléaire entérinée par une votation populaire le 21 mai 2017 pousse les autorités du pays à développer le recours aux énergies renouvelables. La fin programmée des centrales atomiques génère une décentralisation de la production en de multiples petites et moyennes installations qui va de pair avec une adaptation des réseaux de distribution.

Dans un contexte d'évolution des politiques publiques du territoire qui cherchent à réduire le mitage du territoire et développer la mixité fonctionnelle du zonage, la production décentralisée d'énergie pose de nombreux problèmes pour l'aménagement du territoire et porte en elle les germes du conflit (RUEGG, 2013). Cette tendance se traduit en une multitude de situations de tension (KIRAT, TORRE, 2008) ou de blocages des procédures de planification et de mise en œuvre des projets énergétiques.

Face à ces conflits ouverts ou latents, les communes et les cantons suisses tentent d'adapter les modalités de planification de leurs projets territoriaux énergétiques. En effet, l'implication grandissante de citoyens dans la planification complique la gouvernance du territoire. Quel arbitrage trouver pour les conflits d'intérêts entre aménagement du territoire et planification énergétique? Comment expliquer les multiples résistances et conflits que rencontre la planification énergétique des territoires? Et que signifient, du point de vue de l'aménagement du territoire, l'évolution et la transformation de la notion d'intérêt général? Ce sont là certaines des questions que ce travail aborde.

---

<sup>1</sup> Après avoir obtenu un MA en anthropologie (Université de Neuchâtel / University of Alaska Fairbanks) et un MAS en urbanisme durable (Université de Lausanne / Université de Genève), l'auteur travaille comme urbaniste et représentant de maîtres d'ouvrage. Il collabore tant avec les services de l'État en charge du territoire qu'avec les milieux privés de l'économie immobilière. Son intérêt porte sur les enjeux de densification, les jeux d'acteurs et la multifonctionnalité des zones.



Plusieurs éléments font du territoire neuchâtelois et de ses différentes filières énergétiques un cas intéressant pour étudier l'évolution de l'action publique en matière de planification et d'aménagement. La population du canton de Neuchâtel est l'une des premières à avoir pu se prononcer démocratiquement sur le développement d'énergies renouvelables à l'échelle cantonale (vote sur l'éolien industriel, 18 mai 2014). Le canton est également l'un des premiers à avoir protégé dès 1966 une partie conséquente de son territoire contre l'urbanisation. Il a fait figure de pionnier dans la récente révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Des problématiques comme le conflit d'aménagement du Doubs entre les pêcheurs, les associations de protection de la nature et les producteurs d'électricité confrontent ce canton à des enjeux transfrontaliers de gouvernance du territoire.

Dans ce contexte, cette recherche démontre que suite à la mise en consultation de la nouvelle politique énergétique et à la multiplication des demandes de permis liés à des projets énergétiques, de nombreux citoyens et des associations se mobilisent. Les projets sont bloqués ou deviennent plus complexes: «*l'emboîtement ou la superposition de fonctions auparavant relativement bien disjointes spatialement provoque dorénavant des situations de tensions, et parfois des conflits entre les usagers des espaces*» (KIRAT, TORRE 2008). Cette situation perdure, malgré les tentatives d'autorités locales et cantonales de faire «passer» la transition énergétique auprès des populations et un certain succès rencontré par des projets d'infrastructures énergétiques. Ces conflits interrogent les modèles actuels de planification du développement territorial, ainsi que les sciences sociales qui les analysent.

L'un des objectifs de cette recherche a été de développer une vision complexifiée de l'aménagement et de la planification énergétique pour contribuer à un champ d'analyse marqué par l'ingénierie. Les enjeux d'acteurs, l'évolution des cadres institutionnels et l'historique du développement de quatre filières énergétiques sont abordés à partir de l'analyse des conflits d'aménagement, de l'évolution des

échelles institutionnelles de planification et des processus de gouvernance territoriale en privilégiant une approche qui fait recours aux méthodes qualitatives. Une analyse fine du contexte énergétique et territorial neuchâtelois montre «*l'importance des comportements et des enjeux locaux dans une politique globale de transition énergétique*» (DUBOIS, THOMANN, 2008) impulsée par l'échelon supérieur, la Confédération. L'analyse des filières neuchâteloises démontre également la présence de conflits d'aménagement dans toutes les filières énergétiques renouvelables suisses, une situation également relevée par la recherche internationale qui parle de généralisation de la contestation (SUBRA, 2014).

Contrairement aux idées d'«*acceptation sociale*» et de «*nimby*» répandues dans l'opinion publique et chez certains spécialistes qui analysent les projets énergétiques sous l'angle de leur mise en œuvre, cette recherche suggère que les conflits relèvent davantage de la capacité de l'aménagement à prendre au sérieux la contestation et à adapter les outils existants. Elle relève la mise en place de nouvelles modalités de gouvernance qui reconnaissent en amont la diversité des points de vue sur le développement territorial, qui mettent l'accent sur des approches multiscalaires et pluriactuelles, ainsi que sur une coordination entre les différents échelons du fédéralisme.

En filigrane de la compréhension de ces conflits d'usages se trouve la question de l'évolution de la gestion territoriale qui doit désormais tenir compte de l'identité énergétique des territoires. L'analyse du développement des infrastructures énergétiques est ainsi une porte d'entrée pour comprendre l'évolution des pratiques de planification faisant référence «*aux outils, aux acteurs et aux modes de gestion*» des territoires (SUBRA, 2016), en d'autres à la mise en place d'une politique intersectorielle. C'est dans la relation des acteurs au territoire, plutôt que dans le territoire lui-même, que se situent les enjeux de la gouvernance territoriale des énergies. Étudier cette relation, c'est reconnaître que la production territoriale relève avant tout de la résolution des divergences d'objectifs que chaque acteur se fixe en matière de développement territorial.

## BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS Jérôme, THOMANN Sandra, 2012: *Tensions sur les champs et les bois. L'essor des énergies vertes en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Éditions de L'Aube: collection «*Bibliothèque des territoires*».
- KIRAT Thierry, TORRE André, 2008: *Territoire de conflits. Analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, Paris: L'Harmattan.
- SUBRA Philippe, 2016: *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*, Paris: Armand Colin.
- SUBRA Philippe, 2014: *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris: Armand Colin.
- RUEGG Jean, 2013: «*De la production des territoires*», in FAURE Prisca, THÉVOZ Laurent, VODOZ Luc, *Les horizons de la gouvernance territoriale*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Photographie: Affiches consacrées à la votation sur la planification éolienne du canton de Neuchâtel, mai 2014 (Patrick Durrer).